



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QU'une séance spéciale sur le budget sera tenue le mardi 18 décembre 2012 à 20 h au bureau municipal au 806, rang de la Rivière Sud.

1. Ouverture de la séance spéciale;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du budget, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013;
4. Adoption du règlement no 105-2012 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2013 et les conditions de leur perception;
5. Adoption du montant projeté en activité d'investissement pour l'exercice financier 2013,
6. Période de Questions;
7. Levée de l'assemblée.

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ à Saint-Roch-Ouest, ce 14^e jour du mois de novembre de l'an deux mille douze.

Sherron Kollar,
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, **Sherron Kollar**, *directrice générale* de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le *mercredi 14 novembre 2012, entre 13 heures et 16 heures*. En foi de quoi, je donne ce certificat ce *mercredi 14 novembre 2012*.

Sherron Kollar,
Directrice générale